

Le ministre Andogoly Guindo sur le terrain : Faire du livre un facteur de développement

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2022

1216

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire de Blasphème

Me Tall entre colère et appel à la retenue



Coopération : La République tchèque plie bagages



Capitaine IB chez Colonel Goita : Éviter les erreurs de Damiba



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

03 Sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

320

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

517 102 Vaccinations incomplètes

2 155 154 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 738

Guéris

31 907

Décès

742

dont 9 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.16



P.23



/ Une /



Affaire de Blasphème : Me Tall entre colère et appel à la retenue

P.5

/ Brèves /



Budget d'État 2022 : Le Conseil National de Transition adopte la Loi de Finances rectificative 2022

P.10

Justice Militaire : Quatre nouveaux magistrats prêtent serment

P.10

Sports militaires : L'Équipe Nationale Cadette du Mali reçue par le MDAC

P.11

Reconnaissance du mérite : Le Gouverneur de la région de Bougouni, le Général de brigade Keba Sangaré reçoit le << Djondjon >>

P.11

Affaire BFM TV et Malick Konaté à propos du Mali et des FAMA : La réaction de l'ancien ministre Seydou Traoré

P.12

Diplomatie : Audience au MAECI

P.12

/ Actualité /



Médias : Une importante chaîne d'information malienne suspendue pour deux mois

P.14

Remise de kits robotiques : Le Ministre Keita invite les génies maliens à maintenir le cap

P.16

Coopération : La République tchèque plie bagages

P.18

/ Politique /



Mali : L'heure de la vérité a-t-elle enfin sonné ?

P.20

Cadre d'échange des partis politiques : Les masques tombent !

P.21

Capitaine IB chez Colonel Goita : Éviter les erreurs de Damiba

P.22

Reforme législatives et constitutionnelles : Les magistrats sur pied de guerre ?

P.23

/ Culture & société /



Le ministre Andogoly Guindo sur le terrain : Faire du livre un facteur de développement

P.24

/ International /



Affaire « Sweet beauty : Ousmane Sonko « De fausses infos font croire que je serai arrêté en déferant à la convocation... »

P.26

CRIEF : Sylla Bill Gate, ex-intendant civil d'Alpha Condé placé sous mandat de dépôt

P.28

/ Sport /



OLYMPIAKOS : Première titularisation pour Diadié Samassékou

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Affaire de Blasphème

Me Tall entre colère et appel à la retenue

Le président du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID - Faso Yiriwa Ton), Me Mountaga Tall a dénoncé les propos blasphématoires contre la religion musulmane. Cependant, il appelle à éviter la vindicte populaire.

Me Mountaga Tall s'est prononcé sur les propos jugés blasphématoires, contre la religion musulmane.

Pour lui, au-delà de l'intolérance, le blasphème est le summum de la provocation par bêtise et sottise. « **Comment peut-on en effet s'en prendre gratuitement aux croyances d'autrui ?** », s'interroge-t-il avant d'indiquer qu'au Mali, le droit de blasphémer n'existe pas.

A en croire l'homme politique, l'homme de droit et le croyant, le blasphème est « **l'outrage à la Divinité, à la religion ou au sacré** ». Or, ajoute-t-il, l'outrage, quelle qu'en soit la forme, n'est pas acceptable entre gens civilisés ou de bonne éducation. « En Islam,

dans la Sourate 109 (Al Kafirune - Les infidèles) du Saint Coran il est dit « **Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que**

j'adore. A vous votre religion, et à moi ma religion » », a écrit Me Mountaga Tall sur sa page Facebook.

Si certains estiment que le droit de blasphème fait partie de la liberté d'expression, le président du CNID FYT avance le contraire. « **Le blasphème n'a rien à voir avec la liberté d'expression, de culte, de conscience ou je ne sais quelle autre liberté ou licence. Aucun sarcasme, moqueries ou autres caricatures ne sauraient le justifier. A plus forte raison piétiner de façon ostensible un Livre Saint** », écrit-il. Selon lui, la laïcité, la liberté de culte laisse à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire. « **Mais elle n'autorise pas à insulter, profaner, outrager ce en quoi l'autre croit. En tout cas pas ici au Mali** », précise-t-il.



Comme beaucoup de musulmans maliens, Me Mountaga Tall s'énerve et qualifie le blasphémateur d'« énergumène ».

Non à la vindicte populaire

S'il dénonce cette provocation contre les musulmans, Me Tall met en garde contre une justice populaire. Pour l'homme de droit, attaché aux principes et à l'Etat de droit, il faut sanctionner « **non pas par la vindicte populaire mais par des poursuites judiciaires et un procès en bonne et due forme. Malgré notre légitime colère !** ». C'est également le message de sagesse qui a été lancé par le président du Haut Conseil Islamique, Ousmane Madani Haïdara.

Il faut rappeler que le président de la Transition, colonel Assimi Goïta s'est prononcé sur le sujet lors du Conseil des ministres. Il a condamné avec la dernière rigueur les propos blasphématoires récemment proférés par un individu, via les réseaux sociaux, contre l'Islam qui, outre d'être une religion, participe de la culture malienne.

En encadré la Déclaration de Me Mountaga Tal

Anguimé Ansama

NON AU BLASPHEME !

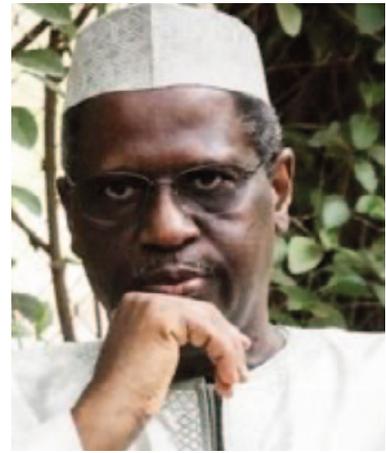
Au-delà de l'intolérance, le blasphème est le summum de la provocation par bêtise et sottise. Comment peut-on en effet s'en prendre gratuitement aux croyances d'autrui ? Au Mali, le droit de blasphémer n'existe pas.

Le blasphème c'est l'outrage à la Divinité, à la religion ou au sacré. Or l'outrage, quelle qu'en soit la forme, n'est pas acceptable entre gens civilisés ou de bonne éducation.

En Islam, dans la Sourate 109 (Al Kafirune - Les infidèles) du Saint Coran il est dit « Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. A vous votre religion, et à moi ma religion ».

Le blasphème n'a rien à voir avec la liberté d'expression, de culte, de conscience ou je ne sais quelle autre liberté ou licence. Aucun sarcasme, moqueries ou autres caricatures ne sauraient le justifier. A plus forte raison piétiner de façon ostensible un Livre saint.

La laïcité, la liberté de culte laisse à cha-



cun la liberté de croire ou de ne pas croire. Mais elle n'autorise pas à insulter, profaner, outrager ce en quoi l'autre croit. En tout cas pas ici au Mali.

L'énergumène qui s'est cru autorisé à profaner le Saint Coran doit l'apprendre à ses dépens. Non pas par la vindicte populaire mais par des poursuites judiciaires et un procès en bonne et due forme. Malgré notre légitime colère !

Me Mountaga TALL

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



■ Malick Konate

#Mali : La chaîne d'information privée Joliba TV.News vient d'être suspendue par la Haute Autorité de Communication pour deux (02) mois.



■ 中国驻马里大使馆- Ambassade de Chine au Mali

Aujourd'hui, à l'initiative de Mme PENG Liyuan, épouse du Président chinois Xi Jinping, le gouvernement chinois a fait don de 300 000 doses de vaccins SINOVAC et d'un lot de matériels médicaux pour aider le Mali à lutter contre la COVID-19.



■ Assane Magatte Seye

Si la Haute Autorité de la Communication a décidé de fermer pour 2 mois la Chaîne Joliba Tv News, je suggère au Directeur de la chaîne de faire un recours Gracieux avec en Ampliation le Président de la Maison de la Presse.

En effet, je trouve que la sanction est disproportionnée par rapport aux faits.

Même si il est vrai que notre liberté s'arrête la ou commence celle des autres. Dans ce type de cas, une mise au rouge du Présentateur pour la même période de 2 mois, me parait aussi sévère, mais plus compréhensible que la suspension de tous les programmes de la chaîne. Sans oublier les éventuels contrats à honorer par la chaîne vis à vis de ses partenaires et de son public.

Par conséquent, je sollicite en tant que Citoyen et Télé spectateur de Joliba Tv News, une magnanimité de la part de la HAC.

Si il est vrai que "Les abus de la liberté tueront toujours la liberté." selon Mauros

Il est également admis qu' "Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage." Selon Péricles
Assane Magatte Seye



■ NIANG TV



Je condamne sans réserve la suspension de Joliba TV. Ceux qui prennent ces décisions travaillent en réalité contre la transition.

Le harcèlement de la presse a toujours été contre-productif, l'hostilité à la critique combinée à l'oreille attentif pour les laudateurs affaiblit le processus décisionnel.

Les mêmes personnes ont adoubé IBK ici, il est tombé, ils ne l'ont pas défendu.

Faisons attention !
Nouhoum SARR



■ Awa Sylla



Respect à ses mères célibataires, veuves ou juste femmes au foyer qui ont le foyer sur leurs têtes. Vous êtes des braves femmes, des grandes dames surtout des vraies lionnes.

■ Bangali Soumahoro



Les fusils de Samory Touré à Samatiguila
NB: Un grand imam devant l'éternel !
C'est lui qui a cassé nos bois sacré et construire
les mosquées...
#18montagnes



■ Wassim Nasr



#Mali dans la galaxie jihadiste les clivages ethniques sont de moins en moins déterminants. Les troupes & commandements sont trans-ethniques, une majorité de peuls #EI se battent contre une majorité de Touareg #JNIM & une majorité de Peuls JNIM se battent contre les FAMA et Wagner

2 explications possibles: des combattants du HCUA ont rejoint le combat par affinité tribale, ce n'est pas inédit, dernier ex Telataï. Ou la plus probable, la bannière est utilisée par des éléments du JNIM lors de leurs déplacements pour tromper la détection/surveillance aérienne

■ Moussa Nouhoum Guindo



Le Comédien KANTÉ a alerté les musulmans sur ce phénomène depuis longtemps mais personne n'a écouté .

■ Ammy Baba Cisse



Neymar avait appelé à voter contre son adversaire. Mais l'alternance est belle en démocratie

De son vrai nom Luiz Inacio Lula Da Silva l'ancien président Lula est le nouveau président du Brésil



Elie k
@Elie_kalala1

La discrétion ce n'est de se cacher du monde ,et ne rien poster sur les réseaux sociaux

...
La discrétion c'est savoir différencier ce qu'on peut montrer et ce qui doit rester privé pour notre bien être et notre paix ☒

■ Ousmane Sonko



Mon audition a pris fin et s'est très très bien déroulée. Cependant, la gendarmerie de Macky Sall et Moussa Fall a attendu que je sois dans le bureau du Doyen des juges avec mes avocats pour kidnapper tous les éléments de ma sécurité...



■ Armée de l'Air et de l'Espace



Le 3 novembre, vers 14h45, un pilote de Mirage 2000-5 de la BA116 de Luxeuil, de retour de mission, a été contraint à l'éjection à 5km au nord de la base. Le pilote est indemne. L'appareil, non armé, a été retrouvé dans une zone boisée et n'a pas provoqué de dégât majeur au sol.



■ Serge Daniel

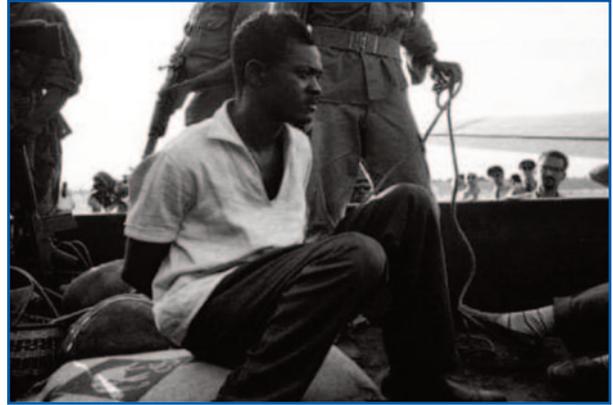


#Mali-Religion/D'après mes informations ce 3/11/, le Procureur de la C IV de BKO a inculpé et mis sous mandat de dépôt D. Fakoly Doumbia (écrivain) et 5 autres personnes dont le chef d'une secte, "pour délit à caractère religieux pouvant causer des troubles à l'ordre public"

■ Histoire d'Afrique



Dernière photo prise de Patrice Lumumba. Le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba est exécuté par un peloton d'exécution. Son corps a été dissous dans l'acide. Ses os ont été broyés et dispersés aux vents pour s'assurer qu'il ne reste plus rien de lui.



■ Gouvernement du Mali



#Bamako | 03 novembre 2022 | Sécurité routière !

Le Ministre des Transports et des Infrastructures a procédé ce jeudi à la remise symbolique de casques de protection à son collègue de la Sécurité et de la Protection Civile et au représentant du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Cette donation porte sur 600 casques de protection.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du Conseil des ministres du 24 août 2022. Ce geste constitue également des mesures d'accompagnement et d'incitation des porteurs d'uniformes au port du casque.

Selon l'article 27, alinéa 1 du Code de la route, le port du casque de protection est obligatoire pour les conducteurs de motos et leurs passagers.

Dans son discours lors de la cérémonie, le Ministre DEMBÉLÉ Madina SISSOKO est largement revenu sur l'importance de ce geste vitale pour les utilisateurs d'engins à 2 et 3 roues. Selon elle, le casque diminue considérablement le risque de blessures graves à la tête et au cerveau car il réduit l'effet du choc sur la tête.

Une récente évaluation du taux de port de casque de protection réalisée par l'Agence nationale de la Sécurité routière (#ANASER) fait état de 8% pour les conducteurs et un taux insignifiant pour les passagers de motos. Ce pourcentage du port du casque de protection est en deçà des attentes du Gouvernement du Mali.

C'est pourquoi l'ANASER mène depuis le mois de mars dernier des campagnes de sensibilisation sur le port du casque. Ladite campagne sera intensifiée dans les jours à venir selon le Directeur général de l'ANASER en vue de toucher une grande majorité de la population. Monsieur Ousmane BAH MAIGA poursuit que des contrôles routiers seront organisés dès le mois de décembre 2022 suivis de l'application effective des dispositions réglementaires à partir du 1er janvier 2023.

Le port de casque, plus qu'une nécessité, sauve des vies !

Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !

Budget d'État 2022 : Le Conseil National de Transition adopte la Loi de Finances rectificative 2022



Le projet de loi portant modification de la loi n°2021-071 du 23 décembre 2021 portant loi de Finances pour l'exercice 2022 a été adoptée, à l'unanimité par le Conseil National de Transition (CNT), ce jeudi 03 novembre 2022.

Présentée par le ministre de l'Économie et des finances M. Alousseni SANOU, cette Loi rectificative modifie la loi de finances pour l'exercice 2022 tenir compte :

- du ralentissement de l'activité économique et de la baisse des recettes fiscales suite aux sanctions économiques et financières imposées à notre pays par la CEDEAO et l'UEMOA ;
- de la hausse des prix due aux perturbations dans le fonctionnement de l'économie sur le plan international et national.

La croissance économique en 2022 initialement prévue à 5,2% ressortirait à 4,2%. Cette croissance est davantage impulsée par les efforts du Gouvernement de Transition dans le soutien aux secteurs productifs malgré un contexte socio-économique sécuritaire et politique difficile. En dépit des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la réduction des taxes sur certains produits de première nécessité et la subvention d'autres, le niveau général des prix, mesuré par le taux d'inflation moyen projeté devrait se situer en moyenne à 6% reflétant ainsi le renchérissement des prix au niveau mondial.

Dans le domaine des finances publiques, la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, la prise en charge de l'incidence financière de la grille unifiée et de certaines priorités du Plan d'Actions du Gouvernement de Transition, combinées à une baisse attendue des recettes fiscales ont entraîné un déséquilibre budgétaire et financier de la loi de finances initiale 2022.

Ainsi, dans la loi de finances rectificative, les recettes budgétaires s'élèvent ainsi à 1 982 milliards 440 millions de francs CFA contre 2 130 milliards 721 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une diminution de 148 milliards 281 millions de francs CFA. Quant aux dépenses, elles se chiffrent à 2 647 milliards 28 millions de francs CFA contre 2 748 milliards 285 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une diminution de 101 milliards 257 millions de francs CFA.

Source : MF

Justice Militaire : Quatre nouveaux magistrats prêtent serment



La cérémonie de prestation de serment de quatre magistrats militaires a eu lieu, le mercredi 02 octobre 2022, à la Cour d'Appel de Bamako. Il s'agit du Capitaine Zoumana TANGARA, du Lieutenant Boubou GOU MANE, du lieutenant Drissa KONATE et du Lieutenant Madou KANE. Ils ont été nommés magistrats militaires de 2ème Grade, le 26 novembre 2021 par le décret n°2021-0839 du Président de la Transition après 2 ans d'études à l'Institut National de la Fonction Judiciaire.

La cour a déclaré que c'est une bonne et heureuse occasion de recueillir des militaires qui épousent la fonction redoutable de magistrat. Toutefois, elle a tenu à donner des conseils aux nouveaux. La cour a souligné qu'être magistrat est sacerdoce par ce qu'il relève du haut degré de la connaissance. « Vous êtes appelés à exercer une fonction certes difficile mais redoutable qui n'est pas à la portée de tous. Vous êtes des militaires, vous serez appelés à juger vos concitoyens militaires ». Selon elle, les nouveaux magistrats doivent accomplir leurs actes en toute responsabilité. La cour a ajouté que la dignité et la loyauté sont des critères déterminants de cette fonction.

Le directeur de la Justice Militaire, le Colonel Boubacar MAIGA a affirmé que ces jeunes magistrats sont aujourd'hui prêts à servir. Ils vont venir enrichir le lot des magistrats militaires. Selon lui, ils seront utilisés dans les différentes juridictions comme leurs collègues magistrats civils en tant que Juge d'Instruction ou Substitut au Procureur. Le Colonel MAIGA a noté que ces nouveaux magistrats doivent se conformer au serment, car la fonction appelle à beaucoup de responsabilités. Il a ajouté que le Mali est confronté à beaucoup de défis. Par rapport au Droit Humanitaire et au Droit de l'Homme, ils seront appelés à juger leurs frères d'arme et souvent leurs concitoyens pour cela, ils doivent appliquer la déontologie du métier.

Source : FAMa

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Sports militaires : L'Équipe Nationale Cadette du Mali reçue par le MDAC

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA, a reçu le mardi 1er novembre 2022, le Directeur du Sport Militaire, président de l'USFAS et président de la Commission d'Organisation de la Fédération Malienne de Football, le Colonel Sega SISSOKO, accompagné de l'Équipe Nationale Cadette. C'était au département de la Défense en présence du Chef d'État-major Général Adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane WELE, du Chef de Cabinet du MDAC, le Colonel-Major Faraban SANGARE et d'autres officiers de son département ainsi que des membres du staff de la fédération malienne de football.

La délégation était venue présenter au ministre les trophées remportés par les U-17 au tournoi UFOA-A (Union des Fédérations Ouest-africaines de Football) 2022 tenus à Nouakchott du 1er au 10 octobre 2022.

Le Directeur du Sport Militaire, le Colonel Sega SISSOKO a affirmé que l'objectif de cette visite était non seulement de présenter ces trophées, mais aussi de recevoir d'éventuels conseils du ministre Sadio CAMARA aux cadets. Selon lui, l'équipe nationale cadette a fait un parcours sans



faute en remportant tous les matchs joués.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA s'est dit fier et honoré d'avoir reçu les vainqueurs du tournoi UFOA-A. Il les a remis une enveloppe symbolique en guise d'encouragement afin qu'ils puissent se surpasser pour les compétitions à venir. Il faut rappeler que le meilleur buteur, le meilleur joueur ainsi que le meilleur gardien de la compétition sont tous de l'équipe nationale cadette. Ils s'apprêtent à prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans qui se tiendra en avril prochain en Algérie.

Source : FAMA

Reconnaissance du mérite : Le Gouverneur de la région de Bougouni, le Général de brigade Keba Sangaré reçoit le "Djondjon"

Le Gouverneur de la Région de Bougouni, le Général de Brigade Kèba SANGARE a reçu, hier mercredi 2 Octobre, son trophée « Djondjon » en reconnaissance de son engagement pour la cause du Mali. L'initiative est du Mouvement National des Jeunes pour la Culture de l'Excellence qui était représenté à cette occasion par son Directeur Exécutif, M. Ballamoussa Maiga.

Une délégation du Mouvement National des Jeunes pour la Culture de l'Excellence s'est rendue ce mercredi dans la capitale régionale de Bougouni. La délégation conduite par par le Directeur Exécutif dudit mouvement, M. Ballamoussa Maiga, était partie remettre le trophée « Djondjon » au Gouverneur de la région, le Général de brigade Keba Sangaré. Pour les initiateurs, ce trophée marque toute la reconnaissance du sacrifice du Gouverneur pour un Mali-Coura.

Il faut le rappeler que le Gouverneur de la Région de Bougouni a été primé lors de la cérémonie de remise de « Djondjon » tenue à Bamako la semaine dernière. Le chef de l'exécutif régional avait été primé dans la catégorie jeunesse et gouvernance. « Toute une reconnaissance pour son sens élevé du devoir et de la responsabilité », a dit M. Ballamoussa Maiga, Directeur Exécutif dudit mouvement.

Dans son intervention, monsieur Ballamoussa Maiga a précisé que les valeurs intrinsèques civile et militaire du Général de Brigade Kèba SANGARE lui ont valu cette distinction. « Des grandes valeurs au service de l'avènement du Malicoura », pense-t-il.

M. Maiga a expliqué que le Gouverneur a été élu par une commission scientifique composée de grandes personnalités de notre pays.

Prenant la parole à son tour, le Gouverneur de la Région de Bougouni a



remercié le Mouvement National des Jeunes pour la Culture de l'Excellence de l'avoir décerné ce « Djondjon » qui est une marque de confiance. Selon le Gouverneur, ce trophée est pour l'ensemble de son cabinet et la population de la Région de Bougouni.

« Nous travaillons pour les populations qui sont notre étendard et cela nous interpelle pour converger ensemble vers un bon développement. C'est une bonne initiative de décerner des distinctions aux jeunes, mais qu'elle soit cette jeunesse du Soudan malien qui fait notre fierté, toute notre référence. Cette jeunesse d'aujourd'hui doit être la résultante de leurs idéaux », a martelé le Général de brigade Keba Sangaré.

B.K / Source : Figaro du Mali

Affaire BFM TV et Malick Konaté à propos du Mali et des FAMA : La réaction de l'ancien ministre Seydou Traoré



La chaîne de télévision BFM TV a fait un reportage sur le Mali. Des maliens jugent que Mr MALICK Konaté, journaliste malien ne devrait pas être partie prenante de ce reportage qui porte atteinte au professionnalisme des FAMA et à leur éthique dans leur métier de défense du territoire et des populations.

Monsieur Malick Konaté en bon droit se fend d'un droit de réponse, franchement qui ne me convainc pas personnellement. Voilà ce que je conseille à Mr Konaté. Les cœurs des maliens saignent tellement, que la raison se perd facilement. Alors à lui d'apporter des éléments d'apaisement et non de prêcher. Ce n'est pas une affaire de religion, nous sommes dans une guerre géopolitique et géostratégique !

Alors, monsieur Konaté, je ne juge nullement votre amour pour le Mali. Juste un rappel du contexte que nous vivons :

1. La France est en guerre diplomatique et même militaire contre le Mali.
2. Le Mali a porté plainte contre la France auprès des Nations-Unies pour appui au terrorisme. La plainte n'est pas encore examinée en raison du blocage de la France.
3. La France fait tout pour discréditer l'armée malienne et des maliens sont massacrés tous les jours.

Monsieur Konaté, des citoyens vous soupçonnent de collusion avec la France, le cœur meurtri. Moi je vous crédite de bonne foi et de professionnalisme.

Par conséquent, aucune diffusion d'un reportage où vous êtes partie prenante ne doit être faite si au préalable elle n'est pas soumise à votre sanction afin que dans les commentaires au moins, il soit mentionné une réserve de votre part si vous n'êtes pas d'accord. Si cela n'est pas fait, ou vous êtes consentant, vous vous taisez, ou vous portez plainte pour atteinte à votre réputation !

L'au-delà n'a aucune place ici, parce qu'en attendant l'au-delà, le Mali serait détruit ! Dieu nous en préserve !

Alors en journaliste professionnel, saisissez BFM TV et faites savoir aux maliens, ce que vous leur avez dit !

Seydou Traoré, ancien ministre Mali

Diplomatie : Audiance au MAECI



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a reçu en audience, ce mardi 1er novembre 2022, le Directeur exécutif adjoint du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Monsieur Ramiro Lopes da Silva.

Le Ministre DIOP s'est réjoui de la visite au Mali du Directeur exécutif venu s'enquérir de visu la situation alimentaire réelle du pays, avant de saluer les efforts du PAM dans l'accompagnement du Mali dans un domaine sensible et important, qu'est l'alimentation des populations.

Les deux Personnalités ont fait le tour d'horizon de la situation alimentaire et de l'accessibilité des intrants agricoles au Sahel en général et au Mali en particulier, aggravées par les conséquences de la crise ukrainienne et des défis sécuritaires dans nos pays.

A cet égard, le Chef de la diplomatie malienne a souligné les efforts importants du Gouvernement tant en matière de sécurité que dans l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité en vue de soulager les souffrances des populations maliennes.

En outre, il a trouvé nécessaire de mettre en place un mécanisme commun, à l'échelle sous régionale, pour apporter une réponse collective et coordonnée à ces questions alimentaires et des intrants agricoles au regard de leur difficile accessibilité liée à des crises notamment géopolitiques et sécuritaires.

En guise de conclusion, il a exhorté le PAM à intensifier son appui en faveur des efforts de notre pays confronté à plusieurs défis dont le relèvement nécessite le concours de ses partenaires et amis.

Bureau de l'information et de la Presse/MAECI.

Source : CCOM MAECI





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Médias : Une importante chaîne d'information malienne suspendue pour deux mois



La Haute autorité de la communication malienne (HAC) a décidé de suspendre jeudi pour deux mois l'une des principales chaînes d'information du pays après des propos critiques contre la junte au pouvoir de l'un de ses journalistes vedettes.

L'instance argue dans sa décision consultée par l'AFP "que les griefs reprochés à Jolibia TV news constituent des manquements et violations graves et répétées aux dispositions substantielles du Code de déontologie du journalisme au Mali". L'information a été confirmée à l'AFP par la direction du média concerné.

VIOLENTS COMBATS ENTRE GROUPES ARMÉS DANS LE NORD DU MALI

La chaîne avait été mise en demeure le 13 octobre, en raison d'un éditorial du 30 septembre de Mohamed Halidou Attaher qui comportait, selon la HAC, des "propos diffamatoires et des accusations infondées concernant l'instance de régulation, la Haute autorité de la communication, l'état de la liberté d'expression au Mali et les autorités de la transition".

"L'intolérance prend de l'ampleur dans notre pays. La liberté d'expression est en danger, la démocratie avec. Nous sommes dans la dictature de la pensée unique", avait notamment

déclaré M. Halidou dans son éditorial qui suivait le retour triomphal du Premier ministre Abdoulaye Maïga de New York, où il avait prononcé un discours incendiaire contre la France et des dirigeants de certains pays voisins du Mali lors de l'Assemblée générale de l'ONU.

"Pour l'instant, les colonels au pouvoir gouvernent avec l'opinion de la foule et la foule par définition ne réfléchit pas", avait-il poursuivi. Il avait également enjoint la HAC "de jouer son rôle et tout son rôle pour faire face aux multiples dérives sur les réseaux sociaux". La mise en demeure de la chaîne avait provoqué de nombreuses réactions d'indignation parmi les journalistes maliens, s'inquiétant des dérives en matière de liberté de la presse et d'expression. En août, l'ONG Human Rights

Watch avait dénoncé les "détentions et harcèlement de critiques présumés" depuis que les autorités militaires sont au pouvoir après deux coups d'Etat en 2020 et 2021.

Elle avait recensé les différentes entraves à la liberté d'expression depuis que les militaires sont au pouvoir: expulsion de journalistes, suspension de délivrance des accréditations pour les correspondants étrangers, "harcèlement" par des "commentateurs en ligne" de critiques du pouvoir, disant que cette "répression des médias et les détentions de critiques ont eu un effet glaçant sur la vie politique et l'espace civique".

Source : VOA





MAISON DE LA PRESSE DU MALI

Contacts : Président - (223) 66 72 39 96/76 13 29 84/Médina Coura porte 28 Rue 20 — Bamako-Mali

Communiqué de la Maison de la Presse du Mali suite à la décision de suspension de Joliba TV news pour deux (02) mois par la Haute Autorité de la Communication (HAC).

La Maison de la Presse déplore la suspension de Joliba TV news pour deux (02) mois par la HAC après « mise en demeure ».

La Maison de la Presse invite la HAC à examiner le recours gracieux introduit par Joliba TV news et sollicite sa clémence pour lever la décision de suspension afin d'éviter ses conséquences sur la chaîne, ses travailleurs, ses partenaires et ses téléspectateurs dans un contexte particulièrement difficile.

La Maison de la Presse invite JOLIBA TV news et l'ensemble des médias maliens à respecter les recommandations pertinentes de l'Autorité de Régulation.

Bamako le 03 novembre 2022

Le Président de la Maison de la Presse



Handwritten signature in blue ink: Bandiougou DANTE

Bandiougou DANTE

Remise de kits robotiques : Le Ministre Keita invite les génies maliens à maintenir le cap

Après leur sacre à Dakar, les génies maliens en robotique du Centre national collaboratif pour l'éducation en robotique (Robots-Mali) ont reçu, le jeudi le 3 novembre 2022, des kits. La cérémonie était placée sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Amadou Keita. C'était en présence du Chef du Bureau de l'UNESCO à Bamako, Moukala Edmond, des membres de son Cabinet, du Directeur de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP), du responsable du Centre national Collaboratif pour l'Education en Robotique (Robots-Mali), Seydou Katikon, des encadreurs de Robots-Mali et des étudiants.



Faut-il le rappeler le Centre National Robots Mali a participé à plusieurs compétitions internationales (et remporté des prix prestigieux), parmi lesquelles : la compétition panafricaine de robotique 2018, 2019, 2021, où le Mali a remporté les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème places en fonction des catégories de compétition.

Aussi, notre pays a participé à la dernière compétition PARC - 2022 organisée au Sénégal du 30 juin au 6 juillet 2022. Sur 75 équipes venues de 35 pays africains ayant pris part à la compétition, le Mali sort vainqueur et champion d'Afrique de la compétition panafricaine de Robotique.

Le directeur de l'ENETP, Dogo Moussa Koné, précise que les équipements des ateliers et laboratoires de l'Ecole, entreposés depuis 2016, ont été installés et sont fonctionnels. L'opérationnalisation des ateliers et laboratoires de l'ENETP, tant réclamée par les étudiants, est aujourd'hui une réalité. La formation de 21 enseignants et techniciens sur ces équipements s'est déroulée du 12 juillet au 05 septembre 2022. Toutes ces activités se sont bien déroulées, sous l'œil vigilant du Haut Fonctionnaire à la Défense du département. « **Depuis les premiers pas de Robots Mali, l'UNESCO a toujours été là, à nos côtés, elle n'a jamais ménagé d'efforts pour**

permettre au Centre : d'être à la pointe de la technologie, de demeurer un Centre d'excellence. Nos succès aux compétitions internationales témoignent non seulement la qualité du travail de nos différentes équipes, mais aussi la qualité de nos appuis », a-t-il indiqué.

L'innovation au cœur des actions !

Le Chef du Bureau de l'UNESCO à Bamako, Moukala Edmond, a rappelé qu'en 2018, le centre robotique a reçu un appui technique et financier de l'UNESCO. En effet, l'UNESCO a

offert des matériels informatiques et équipements robotiques pédagogiques dans le but d'éveiller la curiosité scientifique chez les jeunes, et les inciter à embrasser les filières et carrières scientifiques. Cet appui de l'UNESCO s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des jeunes dans le domaine des Sciences, Technologie et Innovation ; et dans celui du projet d'appui aux compétences des jeunes en Afrique Subsaharienne, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. « **Le centre Robots Mali, bras technique de ce projet collaboratif, va faciliter les collaborations entre ses participants comme organisme - cadre pour la mise en marche des projets spécifiques. Pour ces compétitions annuelles, des dispositions doivent être prises pour pérenniser ces activités au Mali et lancer les projets complémentaires. Il s'agit alors d'implanter les programmes STEM et robotiques dans les écoles et universités maliennes et de lancer une compétition nationale en robotique afin de susciter l'attraction des élèves vers les sciences, technologies et innovation** », a-t-il précisé.

Maintenir la dynamique enclenchée !

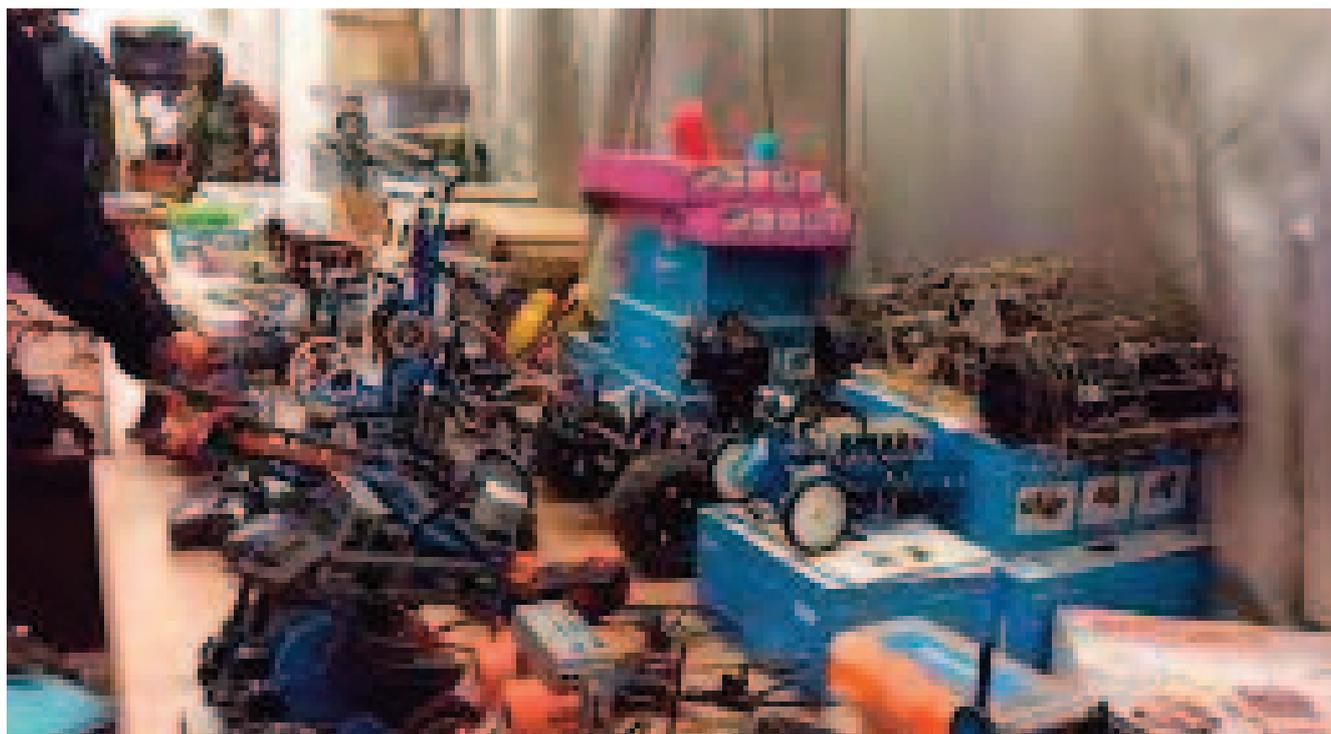
Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita a laissé entendre que la haute technologie est au cœur de l'action de son département. Ce faisant, le développement de la robotique et plus généralement la promotion des disciplines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, est notre leitmotiv pour le nouveau Mali que nous voulons. « **Au-delà de la remise de kits robotiques, la cérémonie est un rendez-vous pour le futur de notre pays. Ce futur, nous entendons le bâtir avec la force de la jeunesse malienne. Ces élèves et étudiants devront être outillés pour faire face aux défis globaux et surtout pour prendre leur place dans un monde inexorablement tourné vers une révolution industrielle teintée de hautes technologies. Parler de robotique et d'intelligence artificielle dans le contexte actuel de notre pays peut sembler utopiste. Pourtant, le Mali s'est, brillamment, exprimé sur la scène africaine et internationale dans ce domaine avec les prix remportés dans plusieurs compétitions au Ghana, au Sénégal et aux Etats-Unis. Ces premiers prix sont la preuve que le fossé apparent entre nos pays d'Afrique et ceux des Continents dits développés, ne peut constituer une barrière au développement d'une industrie robotique tournée vers nos défis propres**

», a-t-il assuré.

Ces kits robotiques, précisera le ministre Keita, seront d'un apport certain dans la préparation des élèves et étudiants maliens, qui s'apprêtent à défendre leur rang dans la prochaine compétition panafricaine de robotique qui se tiendra à Cotonou, et à la compétition mondiale qui se tiendra au Texas en 2023. Il a salué les efforts consentis, de part et d'autre, et loué la constance dans l'accompagnement de son département sur ses initiatives, pour le renouveau et la qualité de notre système d'enseignement supérieur.

Pour conclure, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita a invité les récipiendaires à une utilisation optimale de ces équipements dans le cadre de la formation de nos champions de la robotique. « **Leurs participations aux compétitions panafricaines et mondiales, au Benin et aux Etats-Unis, demandent une préparation intense et des moyens que nous nous attelons à réunir, avec l'appui de nos partenaires** », a-t-il assuré. Le point saillant de cette cérémonie a été la remise des kits par le chef du Bureau de l'UNESCO à Bamako, Moukala Edmond au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

■ Ibrahim Sanogo



Coopération : La République tchèque plie bagages

Après avoir annoncé, mercredi 2 Novembre 2022, la fin de la participation de son armée à la mission de formation de l'Union européenne au Mali, le gouvernement tchèque a informé, hier jeudi 3 novembre 2022, son intention de fermer également sa représentation diplomatique à Bamako à la fin de cette année.

Le ministère des Affaires étrangères de la République Tchèque dit constater la dégradation de la situation au Mali et l'éloignement du pays de l'Europe. Face à cette nouvelle posture, la République Tchèque trouve sa présence non justifiée, tant d'un point de vue stratégique que sécuritaire ou économique.

En principe, près de 120 soldats tchèques opèrent dans le cadre de la mission européenne, dont l'Armée tchèque assure actuellement le commandement. Ouverte en janvier 2019, son ambassade au Mali avait pour mission prioritaire de servir les intérêts du ministère de la Défense.

Par ailleurs, mercredi, la diplomatie tchèque a informé de sa décision de supprimer l'ambassade à Kaboul à compter du 1er janvier. Celle-ci est déjà fermée depuis plus d'un an en raison de la situation sécuritaire en Afghanistan, suite à la prise du pouvoir par les Talibans.

Suspension de la mission de formation au Mali L'armée tchèque, qui assure depuis 2020 le commandement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali, actuellement suspendue, mettra fin à sa participation d'ici la fin de l'année, a informé la ministre tchèque de la Défense, Jana Černočová le mercredi 2 novembre 2022.

Ce départ annoncé fait suite au retrait de la France et ses alliés, décidé quelques mois auparavant

« Nous ne pouvons vraiment pas nous permettre d'avoir des soldats là-bas qui resteront à la base. Nous essayons de nous assurer que les missions étrangères où nous envoyons nos soldats apportent quelque chose à la République tchèque et aux soldats sur le plan de la formation », a déclaré Mme Černočová, notant que le retrait de quelque 120 soldats tchèques avait déjà commencé.

Le partenariat avec l'armée malienne devenue

difficile, en raison du refus du gouvernement de continuer à faire participer des soldats maliens au programme, la République tchèque pourrait se tourner vers d'autres partenaires, a rapporté l'Agence Ceteka.

Des pourparlers sont actuellement en cours avec la Mauritanie, le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, le Soudan et l'Éthiopie.

« La région est très troublée. D'un autre côté, en tant qu'Europe, que pays occidental, nous ne pouvons pas quitter cette région », a affirmé Mme Černočová, pour qui, le groupe Wagner, un groupe militaire privé lié au Kremlin, dirigerait actuellement les opérations au Mali.

Rappelons que le Danemark a été le premier pays de l'Europe à quitter le sol Malien avec ses troupes qui devraient participer à l'opération Takuba ; puis la France, après avoir annoncé - sans aviser les autorités - de son départ au Nord alors que l'opération antiterroriste Barkhane comportait un effectif de 53.000 soldats français. Ces derniers mois, l'Allemagne a tergiversé quant à son avenir au sein des opérations de la mission de la MINUSMA au Mali, après la réorganisation et la suspension temporaire des vols annoncées par les autorités de la transition. Affaire à suivre!

■ Binadjan Dombia





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Mali : L'heure de la vérité a-t-elle enfin sonné ?



Tout a décidément et certainement une fin. On s'est longtemps bombé le torse comme étant des descendants de Soundjata, Firhoun, Babemba et autres. Cependant, sommes-nous dignes de nous glorifier d'eux ? Pourquoi ne sommes-nous pas comme eux ? Parce qu'ils étaient plus purs et moins égoïstes que nous.

L'hypocrisie et la vanité ont assez duré. Or, la vanité mène tout droit au mur. Il est donc temps de nous ressaisir, au risque de nous mordre le doigt. Seuls l'effort et l'humilité mènent à la gloire.

Notre avenir est devant nous et nous l'aurons derrière nous, chaque fois que nous ferons demi-tour. Alors réveillons-nous, éveillons-nous et assumons-nous. Cela, pour que nos descendants puissent être, eux-aussi, fiers de nous.

Nous nous trouvons à la croisée des chemins. Il nous faut assumer pleinement et entièrement nos devoirs de mémoire, de résilience et surtout de génération. Ces rêves doivent et peuvent devenir réalités. Sinon, nous aurons échoué dans l'accomplissement de notre mis-

sion. Par la grâce de Dieu, nous y parviendrons. Il y a quelque chose de plus que l'orgueil et de plus noble que la vanité : c'est la modestie. Les délices du pouvoir enivrent longtemps. Il nous faut de la pétillance intellectuelle et surtout du caractère pour réussir notre mue : la refondation du « Mali-den » et non celle du « Mali-kura ».

Le Mali tanguera certes, mais jamais, il ne chavirera. Par la grâce de Dieu, nous trébuchons et trébucherons encore, car la destinée humaine est une aventure et non un long fleuve tranquille.

Le succès est différent de la réussite. Tout comme réussir sa vie et réussir dans sa vie (formule empruntée à Youssouf Tata Cissé) sont deux choses différentes.

Le « Mali-den » est à construire. Le pire des pauvretés est l'ignorance. Et le pauvre des ignorants est celui qui ne se connaît pas soi-même. C'est-à-dire le « Yèrè-don-bali ».

Ainsi cessera le festival des brigands et, les propriétaires ne seront plus spectateurs. Les systèmes éducatifs et économiques sont grippés. Que faut-il faire ? Se connaître soi-

même ! Refonder le système scolaire ! Barrer la route aux politiciens véreux et autres religieux populistes. Le « Maliden-ya-Koura » signifie, à mon entendement, le « yèrèdon » et « Mogoya ». Arrêtons de nous fourvoyer. La refondation passe par la renaissance et la rectification.

Il faut l'effort des compétences. Et dans l'air du temps, l'éveil de conscience des femmes et, surtout des jeunes, nous est indispensable.

Beaucoup d'entre nous, les hommes, ont failli. Nos épouses sont ainsi devenues « chefs » de nos familles, car la nature a horreur du vide. Il faut alors une mobilisation générale. Notre souveraineté est à bâtir sur les valeurs de solidarité et de partage équitable et mérité.

A bon entendeur salut !

Idrissa Oumar Sissoko,
Enseignant-Ecole Madani Traoré
Tel : 76 19 98 06

Source : Le Challenger

Cadre d'échange des partis politiques : Les masques tombent !

Le Cadre d'échange des Partis politique et Regroupements de Partis Politiques pour une transition réussie change de dénomination et s'adapte au contexte, selon un communiqué publié hier jeudi 3 novembre 2022 par ledit regroupement. Ce regroupement s'est prononcé sur l'actualité sociopolitique du pays. « Le cadre dénonce vigoureusement le projet de loi visant à maintenir en activité de façon déguisée certains magistrats en service à la Cour Suprême, atteints par la limite d'âge », lit-on dans ce communiqué.

Pour bien s'adapter au contexte de l'heure et sa pleine participation la vie sociopolitique du pays, ce regroupement politique prend désormais le nom du « **Cadre des Partis politique et Regroupements de Partis Politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel** ». « Le Directoire du Cadre informe l'opinion nationale et internationale que le Cadre d'échange des Partis politiques et Regroupements de

Partis Politiques pour une Transition Réussie au Mali a changé de dénomination pour s'adapter aux exigences du combat pour la sauvegarde de la démocratie cela, suite à la prolongation de la transition qui doit s'achever en mars 2024. Ainsi, le Cadre prend désormais la dénomination de "Cadre de Partis et Regroupements Politiques pour le Retour à l'Ordre Constitutionnel." »



Le communiqué a plaché sur plusieurs sujets marquant l'actualité au Mali. De sa propre existence au projet de loi portant modification de l'organisation et du fonctionnement de la Cour Suprême, en passant par le sujet des propos blasphématoires contre l'islam, le Cadre a exprimé sa position dans un communiqué. Le Cadre des Partis politiques et Regroupements de Partis Politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel a analysé les évolutions récentes de la situation sociopolitique nationale au cours de sa réunion ordinaire tenue le mercredi 02 novembre 2022 à 17h au siège de l'Action Républicaine pour le Progrès (ARP). Cette réunion était présidée par le nouveau Président en exercice du Cadre, Docteur Modibo SOUMARE.

« **Le Cadre a appris à travers les réseaux sociaux des propos blasphématoires tenus par certains individus contre l'islam. En marquant son indignation et sa réprobation face à cet acte, le cadre manifeste sa solidarité et son soutien à la communauté musulmane du Mali, à travers elle, à la Oumah islamique et soutient par ailleurs les diverses actions judiciaires initiées par les autorités et le Haut Conseil Islamique du Mali** », lit-on dans ce communiqué.

Cependant, « **le cadre dénonce vigoureusement le projet de loi visant à maintenir en activité de façon déguisée certains magistrats en service à la Cour Suprême, atteints par la limite d'âge** ». Ce regroupement politique « **juge inappropriée et inopportune cette prolongation qui, du reste, prive d'emploi les jeunes frappés durement par le chômage** ».

Par ailleurs, la classe politique partage sur ce sujet, la préoccupation des différents syndicats de magistrats et leur assure de son soutien dans ce noble combat pour l'équité et l'égalité de traitement. Le cadre a même lancé un appel à l'ensemble des travailleurs et aux autres syndicats tout en invitant les autorités de Transition à tout mettre en œuvre en vue de l'apaisement du climat social.

A cette rencontre, y étaient présent, les Présidents des Partis et Regroupements Politiques de l'EPM, l'Espérance Nouvelle-Jigiyà Kura, l'ARP, le NVPM, l'ASMA-CFP, l'ICAP, le YELEMA, l'ADRP, le CNDR, et le CVCRT.

■ Binadjan Dombia

Capitaine IB chez Colonel Goïta : Éviter les erreurs de Damiba

La première sortie officielle du Président de la Transition du Burkina au Mali avait sans aucun doute un seul but : refuser de tomber dans le piège qui a emporté Kaboré et Damiba ; ne pas commettre les mêmes erreurs que ses deux prédécesseurs..



Depuis quelques temps, en réalité, depuis trop de temps, les forces du mal écumant la zone des Trois frontières et éprouvent ses populations. Faute de coopération étroite, entre les Etats partageant cette zone, la situation se dégrade de jour en jour. La nature ayant horreur du vide, les terroristes et autres narcotrafiquants s'y sont donc tout naturellement incrustés solidement.

Si les choses semblent évoluer au Mali, depuis la rectification de la Transition, dans les autres pays voisins, les responsables étatiques affichaient jusque-là une certaine indifférence quant à la nécessité d'unir leurs forces.

Que le nouvel homme fort du Burkina Faso ait réservé sa toute première sortie officielle au Mali augure, donc, de nouvelles perspectives et prouve surtout, que celui-ci ne veut pas tomber dans le même piège que ses prédécesseurs, notamment Roch Marc Kaboré et Paul Henri Damiba (dans une moindre mesure), qui semblaient sous-estimer l'apport du Mali dans la lutte contre le terrorisme.

Il urgeait, en effet, que le Burkina-Faso affiche sa position. Celle du Niger étant déjà connue, avec l'option choisie par le président Bazoum de se rabattre sur Barkhane. C'est désormais chose faite, avec la visite du Capitaine Traoré, et sa volonté clairement affichée de mutualisation des forces avec le Mali. Le Capitaine Ibrahim Traoré a, en effet, fait un séjour de

quelques heures, le mercredi 2 novembre 2022, dans l'après-midi, pour une visite d'amitié et de travail.

A Koulouba, les deux Chefs d'État ont eu des entretiens autour de sujets d'intérêt commun. Il avait été accueilli auparavant par le Colonel Assimi Goïta à l'Aéroport de Sénou, en présence du Premier ministre malien par intérim, du Président du CNT, des membres du Gouvernement ainsi que les membres du corps diplomatique et consulaire au Mali.

Si, contrairement à Kaboré, Damiba avait senti cette nécessité, la volonté de concrétisation lui aura fait défaut. En effet, on se souvient qu'à l'initiative du Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, une délégation d'officiers burkinabè avait séjourné à Bamako en avril dernier. Conduite par le Commandant des opérations du théâtre national de l'époque, le Lieutenant-colonel Yves-Didier Bamouni, la délégation était porteuse d'un message au Président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi Goïta. Le Mali et le Burkina Faso, faut-il le rappeler, ont en partage plus de 1200 km de frontière et sont tous deux confrontés aux massacres des groupes armés terroristes.

Il était question, lors de cette mission, du renforcement de la coopération opérationnelle entre les deux pays. L'objectif de la mission, avait expliqué le Chef d'escadron Kiendrebeogo, était d'abord de rappeler au voisin et

partenaire malien que les deux pays avaient les mêmes problèmes de sécurité et le même ennemi, et qu'à ce titre, ils se devaient d'être solidaires pour relever les défis qui se posent à eux. Les autorités burkinabè avaient alors réaffirmé leur volonté de continuer la coopération militaire et sécuritaire avec le Mali, et de la renforcer notamment par l'intensification des opérations sur le terrain.

L'ambition était d'anticiper les problèmes sécuritaires que pourrait engendrer un repli des groupes armés terroristes sur le territoire burkinabè, en raison de la montée en puissance des Forces de défense et de sécurité maliennes dans la lutte contre le terrorisme. D'où l'intérêt de développer des synergies pour contrer ces forces du mal, avait estimé la partie burkinabè.

Les émissaires du Président du Faso avaient d'ailleurs saisi l'occasion pour remercier le Président Assimi Goïta et le gouvernement malien pour leur appui aux opérations de sécurisation au Burkina.

La délégation burkinabè avait en outre eu une séance de travail avec le Chef d'Etat-major Général des Armées maliennes, le Général de Division Oumar Diarra, autour des perspectives pour le renforcement de la coopération opérationnelle Mali-Burkina dans la lutte contre les groupes armés terroristes. Il y avait de quoi, car, malgré la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA), qui causent d'énormes pertes aux ennemis, une véritable coopération militaire s'imposait entre le Mali et le Burkina Faso pour mener une lutte implacable contre ces semeurs de désolation. Sauf qu'après cette mission à Bamako, l'enthousiasme de Paul Henri Damiba avait comme tari, disparu. Avait-il subi des pressions occidentales ? S'est-il laissé impressionné par les sorties catastrophistes du Président nigérian Mohamed Bazoum, qui avait prédit la chute du Mali au lendemain du départ des français ?

Une chose est claire, le Capitaine Ibrahim Traoré, est décidé à apprendre des erreurs de ses prédécesseurs. D'où l'objet de sa visite de quelques heures à Bamako. Sans l'ombre d'un doute : les deux pays vont engager une nouvelle dynamique commune dans la lutte contre le terrorisme, le long de leurs frontières !

Yama Diallo

Reforme législatives et constitutionnelles : Les magistrats sur pied de guerre ?

Projet de Loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016, Avant-projet de constitution, les magistrats ne semblent manquer ni de raison, ni de prétexte (c'est selon le point de vue ou on se place) d'ouvrir des hostilités avec le gouvernement. Jusqu'où iront-ils ?

S'achemine-t-ils vers un nouveau bras de fer entre les magistrats et le gouvernement ou plus exactement entre les pouvoirs exécutif et judiciaire ? La question se pose désormais, après l'adoption par le gouvernement, en Conseil des Ministres de ce mercredi, du projet de loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle, et ce, en dépit de l'opposition des syndicats de la Magistrature. Des syndicats qui, on le sait, s'insurgent également contre les réformes envisagées dans le secteur de la justice de l'Avant-projet de constitution. L'exécutif a-t-il vraiment besoin, surtout en ce moment, d'engager une chicane avec les magistrats ?

Pour ce qui concerne le projet de loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle, le gouvernement de transition justifie son adoption par la nécessité de corriger certaines insuffisances, notamment en son article 8 qui dispose que : « la cessation définitive de fonction d'un membre de la Cour Suprême entraînant la perte de qualité de membre résulte : - de la démission régulièrement acceptée ; - de l'admission à la retraite par limite d'âge ; - du décès ; - d'une nouvelle affectation ; - de l'arrivée à terme et du non renouvellement du mandat ».

Si, pour le gouvernement le projet de loi adopté « permettra aux membres de la Cour Suprême d'achever leur mandat et mettra un terme au renouvellement indéfini et tacite du mandat », les syndicats de la Magistrature, notamment le SAM et le SYLIMA, avaient pourtant mis en garde contre son adoption, en raison de son caractère jugé discriminatoire.

« Le Syndicat Autonome de la Magistrature et le Syndicat Libre de la Magistrature ont appris



de ce qu'un Projet de Loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle, est introduit en additif à l'ordre du jour du Conseil des Ministres du mercredi 02 novembre 2022 ».

Après analyse dudit projet, indique leur communiqué, « les deux syndicats notent avec regret : le caractère sélectif et discriminatoire de la nouvelle mesure en opposition aux principes sacro-saints du caractère général et impersonnel de toutes normes ; la non consultation des syndicats en tant qu'éléments majeurs de participation en la matière et ce, malgré leur demande de consultation adressée au Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme à l'occasion de l'audience du 21 octobre 2022 ».

Et d'exprimer clairement dans leur communiqué qu'« à la lumière de ces insuffisances, conformément à leur mission de défense des intérêts généraux des magistrats et dans la droite ligne de la défense de l'indépendance de la Magistrature, les syndicats : informent les plus hautes autorités qu'ils se désolidarisent d'une telle reprise qui n'est ni opportune ni nécessaire encore moins indispensable ; rappellent qu'ils ne s'inscrivent que dans la dynamique en cours devant la Commission Permanente de Lois siégeant à la DNAJS et portant sur le statut de la magistra-

ture ».

Décidément, l'Exécutif aura préféré ne pas écouter les deux syndicats magistrats qui sont également vent debout contre les réformes de la justice, telles qu'envisagées dans l'Avant-projet de constitution ; réformes perçues comme des velléités visant à affaiblir l'institution judiciaire, toute chose qui participe, selon les magistrats, de la liquidation des acquis démocratiques dans notre pays. Plus grave encore, les deux syndicats trouvent que le gouvernement en place n'a pas tiré des enseignements des raisons de l'effritement de la gouvernance sous la 3ème République, tribunaire en partie de la prédominance de l'Exécutif sur les autres Pouvoirs.

Aussi, proposent-ils un certain nombre de recommandations susceptibles de rectifier les choses et de renforcer davantage le Pouvoir Judiciaire. A défaut, ils exigent le maintien du statu quo qui, selon eux, éviterait une nouvelle crise dans notre pays. Seront-ils écoutés par le gouvernement ?

En tous cas, l'adoption du projet de loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle, malgré leur opposition, ne rassure guère quant à la réponse à cette question.

Yama Diallo

Le ministre Andogoly Guindo sur le terrain : Faire du livre un facteur de développement

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, à la tête d'une forte délégation, s'est rendu, le jeudi 3 novembre 2022, successivement à la cité universitaire de Kabala, au centre Djoiliba et à la librairie Bah. Partout où le ministre Guindo est passé, il a sollicité l'accompagnement des acteurs du livre dans le cadre de l'élaboration de la politique du livre et de la lecture.

Cette visite de terrain poursuivait deux objectifs. Un : Présenter les offres de formations dans les métiers du livre, la gestion des ressources humaines et les perspectives, comprendre la relation entre l'IUT et les structures techniques en charge du livre. Deux : S'entretenir avec les libraires et autres acteurs privés professionnels et informels, sur les défis de la professionnalisation des métiers du livre, leur encadrement et la sensibilisation sur les dangers du piratage, etc, mais aussi informer les acteurs informels sur les opportunités qu'offre un secteur du livre mieux encadré.



La visite d'imprégnation du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo a été appréciée à sa juste valeur. Dans ses propos, la directrice de l'Institut universitaire de technologie, Touré Fatoumata Bintou Sylla, a expliqué que l'insertion professionnelle dans le métier des livres ne présentait aucun obstacle majeur.

A l'en croire, cette filière est très prisée. Le nombre de candidature au concours d'entrée à l'IUT, du reste, confirmé cette réalité. Elle a,

par ailleurs, plaidé pour l'ouverture du master pour la filière métiers des livres et la diversification des formations.

Pour le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, cette visite s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la politique du livre et la lecture, chantier important pour les plus hautes autorités. « Nous avons, dans le cadre l'élaboration de cette politique, décidé d'aller sur le terrain pour nous imprégner davantage des réalités auxquels la chaîne de livre est

confrontée ; les réalités, qui sont celles de ce secteur. Ainsi donc, nous sommes allés à la cité universitaire de Kabala où, nous avons rencontré les responsables de la formation dans le domaine du livre et également de l'information et de la technologie ». Aussi, « nous avons rencontré d'autres maillons de la chaîne, notamment, les acteurs qui sont chargés de la distribution au niveau du Dibandani et un peu partout dans le pays. Il s'agit des libraires. Nous les avons rencontrés ; et nous avons bouclé avec cette visite au grand hôtel de Ba-

mako où se trouve une des grandes librairies de la ville », a-t-il indiqué.

En outre, le ministre Guindo a invité tous les acteurs de la chaîne du livre à faire de ce secteur le grenier du savoir. « Nous avons trouvé partout des acteurs très enthousiastes, déterminés à redonner vie au secteur, à insuffler une dynamique et des acteurs très préoccupés pour le développement de la filière du livre. A la librairie Bah, comme d'habitude, nous avons trouvé des rayons bien garnis avec une diversité impressionnante. Malgré les défis qu'il y a, à relever, ces acteurs se battent au quotidien pour maintenir le flambeau, pour répondre aux besoins des populations. Le livre est très important dans la vie de l'Homme. D'autant que, nous sommes convaincus que la connaissance est à l'esprit ce qu'est la nourriture pour le corps. C'est une filière à laquelle

les plus hautes autorités de notre pays accordent la plus grande importance. C'est pourquoi, nous sommes venus à la rencontre des différents acteurs pour échanger avec eux en vue de l'élaboration de cette politique du livre et de la lecture », a-t-il précisé, avant de constater, qu'on trouve les livres dans les librairies, mais également, à travers la ville sur des étals, souvent à l'entrée des écoles. De fait, les libraires sont autant d'acteurs qui participent dans la chaîne de distribution du livre, en vue de satisfaire les besoins de la population.

Aussi, le Ministre Guindo invite-t-il tous les acteurs à se rassembler pour faire face aux défis du moment, qui sont nombreux. « **Tout de même, je voudrais leur demander de retrouver l'élan, la dynamique dans laquelle ils ont toujours travaillé, mais en**

redoublant d'efforts pour faire à ces défis en vue de les relever. Je tiens également à les assurer de la détermination des plus hautes autorités de notre pays à savoir le Président de la Transition, le chef du gouvernement qui sont déterminés à relancer le secteur du livre et de la lecture, en vue de renforcer les capacités des acteurs. Cela dans l'optique de satisfaire aux attentes et aux besoins de la population », a-t-il conclu.

A leur tour, les acteurs du livre ont invité le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo à multiplier ce genre d'initiative pour redynamiser ce secteur ô combien vital pour la nation.

■ Ibrahim Sanogo



Affaire « Sweet beauty : Ousmane Sonko « De fausses infos font croire que je serai arrêté en déférant à la convocation... »



Ousmane Sonko entendu ce jeudi par le doyen des Juges, dans l'affaire « Sweet beauty ». Il a fait une déclaration mercredi dont IGFM vous propose quelques extraits.

« Je dois dire aux sénégalais qu'il n'y a rien de plus normal, de plus ordinaire que cette convocation que nous avons souhaitée et voulue depuis très longtemps. Que nous avons exigé depuis très longtemps. Qu'elle intervienne à cette période où nous avons entamé une tournée, peu importe. Nous l'avions souhaité, puisqu'il faut que ce dossier soit définitivement traité. C'est un dossier complètement vide et absurde. C'est un complot ourdi au plus haut sommet de l'Etat et nous en avons toutes les preuves. Nous l'avons souhaité parce que le pays doit souffler et passer à autre chose. »

« J'irai répondre et je reviendrai tranquillement

chez moi. Parce que beaucoup de fausses informations ont été distillées faisant penser même que je serai arrêté en déférant à cette convocation. C'est fait sciemment, pour créer la psychose et la mobilisation de nos militants pour nous coller toutes sortes de motifs : trouble à l'ordre public, appel à l'insurrection etc. Je rassure tout le monde, s'il plait à Dieu, demain je dormirai tranquillement chez moi et dans les jours à venir nous continuerons tranquillement notre tournée et aller à la rencontre des sénégalais.

« Je demande à tout le monde, solennellement, et j'insiste beaucoup, de rester tranquillement à leur maison ou de vaquer tranquillement à leurs occupations. De ne pas venir chez moi, ni au tribunal, de ne pas vous attrouper parce que c'est une procédure ordinaire. Ça ne se jouera pas demain. »

« Mais si on nous pousse à bout, j'ai toujours

dit que la résistance est un droit constitutionnel. Et là on est dans une posture défensive. La résistance est un droit constitutionnel. Et c'est pourquoi je dis aux sénégalais restez vigilants, mobilisés, concentrés mais gardons notre sang froid. Le moment venu, tout le monde saura que le moment est venu (...) De ce dossier, il ne peut rien sortir qui puisse entraver notre marche politique ou compromettre le projet que nous avons en commun. »

Le Cored invite les journalistes à ne pas verser dans l'exagération

Ousmane Sonko est convoqué ce jeudi par le Doyen des juges, pour être auditionné au fond dans l'affaire Sweet Beauty qui l'oppose à Adjil Sarr.

La presse est interpellée par la Coordination des associations de presse (Cap), pour une

bonne couverture médiatique.

« La presse a couvert pas mal d'événements, même mortels. Par rapport à l'audition de Sonko, il faut faire un travail professionnel, conformément aux règles journalistiques. Il ne s'agira pas de réinventer la roue. Soyez factuels. Sur le terrain, on rapporte les faits, on ne mélange pas les genres.

On ne doit pas verser dans l'exagération ; le choix des mots est important. S'il y a une peur ambiante, le rôle du journalisme n'est pas d'en rajouter », a préconisé Mamadou Thior, du Conseil d'observation des règles d'éthique et de déontologie (Cored), rapporte Leral repris par Senego.

Selon lui, « la crédibilité de la presse est, aujourd'hui, en jeu. Parfois, on lit des reportages et on se demande si les journalistes ont couvert le même événement ».

Le Forum du justiciable « condamne fermement les propos tenus par les leaders de Yewi Askan »

En conférence de presse ce mercredi matin, la conférence des leaders de la coalition Yewwi

Askan Wi a condamné avec fermeté la convocation par le doyen des juges le leader du Pastef/ Les patriotes. Une réaction que dénonce le Forum du justiciable. Selon Babacar Ba, ces propos sont inacceptables dans un Etat de droit. Par ailleurs le Forum du justiciable appelle les acteurs politiques au sens de responsabilité et à la retenue, relate Dakaractu.

« Le Forum du justiciable condamne fermement les propos tenus par les leaders de Yewi Askan lors de leur point de presse de ce mercredi. Ces propos qui sonnent la révolte et mettent la pression sur la justice sénégalaise jouent un rôle essentiel pour l'équilibre de la société et la nation entière lui doit un respect inaltérable. Le Forum du justiciable appelle donc les acteurs politiques et leurs sympathisants au calme et à la sérénité et de laisser la justice faire correctement son travail en toute indépendance », dénonce Babacar Ba le président du Forum du Justiciable...

Sonko dévoile le message de l'ancien procureur de la République au Commandant Mbengue

Dans l'affaire l'opposant à la masseuse Adji Sarr, Ousmane Sonko a échappé à un place-

ment sous mandat de dépôt. Selon lui, tout était préparé afin qu'il séjourne en prison à la suite des faits de viols et de menaces de mort dont il est accusé.

Le leader de Pastef de renseigner que c'est le peuple sénégalais qui a empêché qu'il croquasse en détention à cause de ce complot. «Ce combat vous l'avez gagné en mars 2021 quand vous avez refusé que je sois emprisonné sur la base d'un complot et c'est depuis qu'ils (ses adversaires) ont perdu ce dossier. Parce que si leur stratégie avait marché, j'aurais été arrêté dès le premier jour si je m'étais présenté à la gendarmerie », a-t-il reconnu lors de sa déclaration, tenue ce mercredi 2 novembre, rapporte Seneweb.

Il signale que c'étaient les consignes du Procureur de la République, Bassirou Guèye qui fait partie des comploteurs à la tête desquels se trouve Macky Sall. «Il avait donné des instructions pour que je sois arrêté dès que j'arrive. Il avait dit au Commandant Mbengue "je sais qu'il va venir parce qu'il est trop fier". S'il vient auditionnez-le et décernez-lui le mandat d'arrêt" ».

Source : SENECAFÉ



CRIEF : Sylla Bill Gate, ex-intendant civil d'Alpha Condé placé sous mandat de dépôt



L'ancien intendant civil de l'ex-président de la République Alpha Condé, Kabinet Sylla, communément appelé "Bill Gate" est placé, en cette fin d'après-midi de ce jeudi 3 novembre, sous mandat de dépôt par le procureur spécial de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF), Aly Touré. L'information est confirmée à GuinéeNews par une source proche du dossier. Le nouveau pensionnaire de la prison centrale

de Conakry, Kabinet Sylla est poursuivi, entre autres, apprend-on, pour des faits présumés de " détournement de deniers publics, de blanchiment d'argent, enrichissement illicite". Faut-il par ailleurs rappeler que le ministre de la Justice a publié plutôt dans la matinée, une nouvelle liste de 188 personnalités de l'ancien régime contre lesquelles il a fait des injonctions aux procureurs généraux aux fins de poursuites judiciaires pour des faits présumés de " corruption, détournement de deniers pu-

blics, de blanchiment d'argent, enrichissement illicite, faux et usage de faux et complicité". Au nombre de ces personnalités, figurent l'ancien président Alpha Condé, son Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana, l'ancien ministre de la Défense, Dr Mohamed Diané, Hadja N'Sira Condé, grande sœur de l'ex-président Alpha Condé, Kabinet Sylla, Bill Gate.

Source : GuinéeNews



OLYMPIAKOS : Première titularisation pour Diadié Samassékou

Moins utilisé à Hoffenheim la saison dernière, le Malien Diadié Samassékou a rejoint le club grec de l'Olympiakos au mois de septembre en mode prêt. En préparation avec son équipe depuis son arrivée, le Maestro Malien a pu débiter un match pour la première fois le week-end dernier. C'était lors de la victoire 2-0 de son équipe face à Lamia.

Pour la première fois depuis sa signature, l'international malien, Diadié Samassékou, a été titulaire dans un match, mais pas le moindre. Le milieu de terrain a joué toute la partie en étant le régula-

teur particulier de son équipe, 3e actuellement du championnat, qui était jusque-là en manque d'équilibre depuis le début de la saison.

Très à l'aise en tant que sentinelle, Samassé-

kou a marqué de son empreinte ce match à travers les nombreuses récupérations de balles, mais aussi les relances assez propres vers l'avant. Il faut rappeler qu'en Allemagne depuis le 15 août 2019, Diadié est apparu 84 fois sous le maillot d'Hoffenheim et a inscrit deux buts. Cette saison, il n'a disputé que deux matches sur six possibles avant de voler vers la Grèce.

Formé à l'Académie Jean-Marc Guillou du Mali, le jeune milieu de terrain de 26 ans avait rejoint l'AS Real Bamako en 2013, avant de signer au Liefering en 2015, puis au RB Salzburg l'année d'après.

Amadou Kodio
Source : Ziré



Bélier (21 mars - 19 avril)

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



Lion (22 juillet - 23 août)

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23